

CABINET DU PREMIER MINISTRE

CHEF DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 95-48 du 23-02-1995
Portant nomination des conseillers du Premier ministre
Chef du Gouvernement.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 93-316 du 24 Juin 1993 portant cadre d'organisation du cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement;

Vu, ensemble, le décret n° 93-456 du 05 Octobre 1993 et les textes modificatifs subséquents sur la structuration et les attributions du Cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement;

Vu le décret n° 95-45 du 18 Février 1995 modifiant le décret n° 93-456 du 23 Juin 1993 portant structuration du cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement;

Vu le décret n° 82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;



DECRETE

Article premier : Sont nommés au Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de :

I- CONSEILLERS SPECIAUX.

Conseiller spécial, porte-parole du
Premier Ministre, chef du Gouvernement **Bonaventure MBAYA**

Conseiller spécial, Chargé de mission **Raymond IBATA**

Conseiller spécial aux Relations Extérieures **Pierre OBOU**

Conseiller spécial aux Associations et
Formations politiques **Antonin MOLAMOU**

II- CONSEILLERS

Conseiller politique et à la décentralisation. **Paul GOMES OLLAMBA**

Conseiller économique et financier. **Arsène AMONA**

Conseiller chargé de la Dette et des
Privatisations **Alexandre NZOBADILA**

Conseiller à l'éducation, à la recherche
scientifique et à la technologie. **Mélanie NGOMA-EKABA**

Conseiller aux mines, à l'énergie et aux
hydrocarbures. **Jean AMBVOULI**

Conseiller au Travail **J. B. MISSAMOU-BOUITY**

Conseiller à l'Équipement et aux
Communications physiques **Dieudonné BABAKANA**

Conseiller juridique, chargé des réformes **Vincent ITOUA**

Conseiller diplomatique. **Daniel OWASSA**

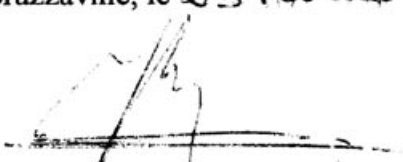


Conseiller à la communication.	P. Benjamin EBOKI
Conseiller à la santé et aux affaires sociales.	Destin LOMINA
Conseiller à la défense et à la sécurité.	J. P. OBAMBO- IKIA
Conseiller au développement rural.	Valentin MOSSIMBI
Conseiller chargé de l'initiative civile, partenariale et entrepreneuriale.	Mathieu ESSANGO
Conseiller à la culture, aux arts, à la jeunesse et aux sports.	Jean NGOUABI
Conseiller à la Condition féminine	Odile MOLOSSO
Conseiller intendant.	Richard ONDOKO
Conseiller, Aide de camp , chargé de la Garde et de la Sécurité	Lt Colonel Bernard BOUKA

Article 2: Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret , qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés et qui abroge toutes les dispositions antérieures, sera ~~enregistré, communiqué partout où besoin sera et~~ inséré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le 23 Février 1995

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO